

LES TAUX BAS SE MAINTIENNENT

La météo des taux de Cafpi donne un aperçu des nouveaux barèmes des banques reçus en février. Ces taux sont ceux qui seront proposés par Cafpi à sa clientèle en ce début de mois.

Comme pressenti, les taux de crédit immobilier restent bas en ce début d'année. Ainsi, en janvier les taux effectivement pratiqués ont été de 0,84% sur 10 ans, 1,09% sur 15 ans, 1,29% sur 20 ans et 1,50% sur 25 ans. « Le maintien des taux à ce bas niveau permet à l'activité de se maintenir en janvier. On assiste d'ailleurs à une situation exceptionnelle avec des taux qui se maintiennent au niveau de l'inflation. Cette situation devrait perdurer dans les mois à venir », indique Philippe Taboret, Directeur Général Adjoint de Cafpi.



LES BANQUES TOUJOURS PRÊTEUSES

En ce mois de février, les barèmes des banques évoluent peu. « Les banques continuent à prêter et les emprunteurs, notamment les primo-accédants qui sont la première catégorie d'emprunteurs, profitent des taux toujours très bas. En conséquence, le marché se porte bien en ce début d'année », souligne Philippe Taboret. Ainsi les taux négociés par Cafpi ce mois-ci atteignent 0,70% sur 10 ans, 1,00% sur 15 ans, 1,15% sur 20 ans et 1,35% sur 25 ans.



UN POUVOIR D'ACHAT IMMOBILIER STABLE

Le marché de l'immobilier reste également stable. « Avec des taux qui restent bas et des prix qui évoluent peu, le pouvoir d'achat immobilier n'a quasiment pas changé depuis le début de l'année, pour un prêt sur 20 ans avec une mensualité de 1 000 €, le prêt se monte à 211 846 € », ajoute Philippe Taboret. Cette somme correspond à l'achat de 48,36 m² à Bordeaux, 51,48 m² à Lyon, 22,49 m² à Paris ou encore 72,82 m² à Toulouse.



MAIS DE NOUVELLES ATTAQUES CONTRE LES PROPRIÉTAIRES

Dans cette conjoncture, on ne peut que regretter la nouvelle idée avancée par Emmanuel Macron, de taxer les plus-values immobilières. « Il s'agit d'un mauvais signe donné aux candidats à l'accession », s'inquiète Philippe Tabet. « Le marché immobilier a connu une année 2018 exceptionnelle, malgré les coups portés à l'accession par le gouvernement (suppression des APL Accession, et la baisse de la quotité du PTZ à 20% en zones B2 et C dans le neuf). Cette dernière annonce risque de freiner les envies d'accession de certains Français. Il est temps que le Gouvernement comprenne que l'immobilier est l'un des poumons de l'activité économique française, qu'il faudrait au contraire dynamiser ». C'est pourquoi Cafpi milite pour le retour des APL Accession, du PTZ dans le neuf en zones détendues et le rétablissement du PTZ ancien, sous conditions de travaux, dans les zones tendues.



2019, ANNÉE DE DÉVELOPPEMENT POUR CAFPI

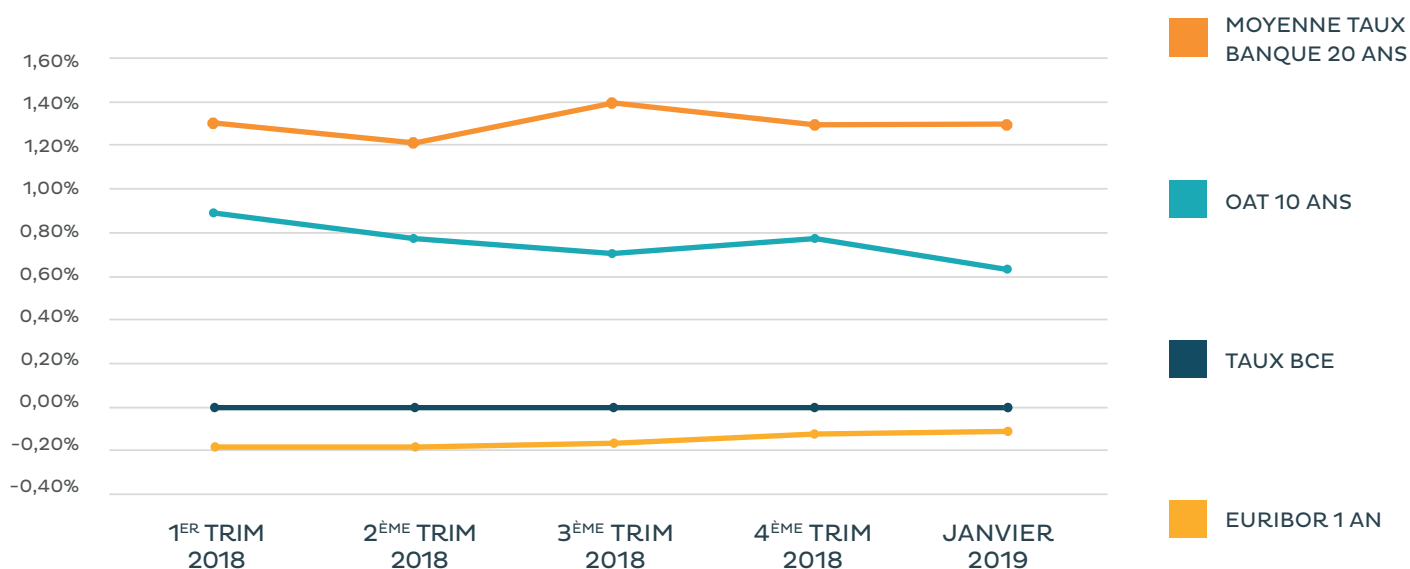
Cafpi entend profiter des conditions avantageuses de ce début d'année pour poursuivre son développement. C'est pourquoi il lance son activité de prêts professionnels. « Dans un monde du financement de plus en plus complexe, les entrepreneurs souhaitent être accompagnés et conseillés pour le versant financier de leurs projets de développement. L'ambition de Cafpi est d'impulser, grâce à d'importants moyens innovants, le véritable développement du courtage dans le financement des entreprises et d'en devenir le leader, à l'image de ce qu'a accompli Cafpi dans le prêt immobilier aux particuliers depuis près de 50 ans », précise Philippe Tabet.

• • • QUEL TAUX A-T-IL FAIT LE MOIS DERNIER ? • • •

TAUX DE RÉFÉRENCE	1 ^{ER} TRIM 2018	2 ^{ÈME} TRIM 2018	3 ^{ÈME} TRIM 2018	4 ^{ÈME} TRIM 2018	JANVIER 2019
OAT 10 ANS	0,89%	0,77%	0,71%	0,77%	0,64%
TAUX FIXE 10 ANS	0,90%	0,90%	0,80%	0,80%	0,84%
TAUX FIXE 15 ANS	1,20%	1,20%	1,10%	1,09%	1,09%
TAUX FIXE 20 ANS	1,30%	1,20%	1,40%	1,28%	1,29%
TAUX FIXE 25 ANS	1,60%	1,60%	1,60%	1,59%	1,50%
TAUX BCE	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EURIBOR 1 AN	-0,19%	-0,19%	-0,17%	-0,14%	-0,12%

* Taux moyen obtenu pour nos clients sur l'ensemble de la production.

• • • ÉVOLUTION DES TAUX • • •



POUVOIR D'ACHAT IMMOBILIER

GRANDES AGGLOMÉRATIONS	JANVIER 2018		JANVIER 2019		ÉVOLUTION DU NOMBRE DE M2	
	PRIX AU M ²	SURFACE*	PRIX AU M ²	SURFACE*	NOMBRE M ²	%
BORDEAUX	3 682 €	57,59 M ²	4 381 €	48,36 M ²	-9,23 M ²	-16,03 %
LILLE	2 575 €	82,35 M ²	2 692 €	78,69 M ²	-3,66 M ²	-4,44 %
LYON	3 625 €	58,50 M ²	4 115 €	51,48 M ²	-7,02 M ²	-12 %
MARSEILLE	2 484 €	85,37 M ²	2 472 €	85,7 M ²	0,33 M ²	0,39 %
MONTPELLIER	2 645 €	80,17 M ²	2 760 €	76,76 M ²	-3,41 M ²	-4,25 %
NANTES	2 734 €	77,56 M ²	3 003 €	70,54 M ²	-7,02 M ²	-8,25 %
NICE	3 908 €	54,26 M ²	4 108 €	51,57 M ²	-2,69 M ²	-4,96 %
PARIS	8 813 €	24,06 M ²	9 418 €	22,49 M ²	-1,57 M ²	-6,53 %
REIMS	2 030 €	104,46 M ²	1 983 €	106,83 M ²	2,37 M ²	2,27 %
RENNES	2 602 €	81,50 M ²	2 765 €	76,62 M ²	-4,88 M ²	-5,99 %
STRASBOURG	2 681 €	79,09 M ²	2 824 €	75,02 M ²	-4,07 M ²	-5,15 %
TOULOUSE	2 674 €	79,30 M ²	2 909 €	72,82 M ²	-6,48 M ²	-8,17 %

* Montant emprunté pour 1000€ par mois de remboursement sur 20 ans / prix au m². Source du prix/m² : meilleuragents.com

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2018, CAFPI a finalisé 38 000 dossiers, pour plus de 8 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur www.cafpi.fr.

En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
Carol Galivel / Julien Michon
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
21 - 23 rue Klocl - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
Directeur Général Adjoint
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI 
EXPERT EN CRÉDITS